

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 5 mai 2020 à 20H00

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
 - 4.1 Adoption du règlement 187-2020
 - 4.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
5. **FINANCES**
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Reconnaissance du travail des anges gardiens de la Municipalité – Budget de 300,00 \$ bon d'essence
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
 - 6.1 Demande de support financier à la firme DOMTAR pour travaux d'amélioration de route dans le rang 4 Sud
 - 6.2 Offre de service de la firme WSP Canada pour les plans et devis du projet de la phase 2 d'amélioration de la route du rang 9
 - 6.3 Mandat à WSP Canada pour préparation d'un rapport d'opportunité pour le projet de la route 269 sur 450 mètres
 - 6.4 Mandat au directeur général pour effectuer une demande d'assistance financière au PAVL-AIRRL pour le projet de la phase 2 d'amélioration de la route du rang 9
 - 6.5 Mandat au directeur général pour effectuer une demande d'assistance financière RECIM pour la construction d'un nouvel entrepôt à abrasif
 - 6.6 Soumission pour la réfection du site Web de la Municipalité
 - 6.7 Renouvellement à la mutuelle de prévention ACCISST

- 6.8 Offre de service de l'Escouade Canine pour l'application du règlement provincial encadrant les chiens
- 6.9 Résolution pour débiter les travaux d'amélioration du Rang Grand Shenley
- 6.10 Mandat à l'arpenteur Francis Carrier pour effectuer le piquetage du rang Petit Shenley secteur ouest
- 6.11 Facture pour service d'ingénierie d'Aquabec

7. PERSONNEL

- 7.1 Embauche d'un employé pour les travaux publics
- 7.2 Mandat à madame Karine Champagne et monsieur Cédric Quirion comme élu(e)s responsables du projet d'amélioration de la route du rang 9 – phase 2
- 7.3 Mandat à madame Karine Champagne pour le projet de Dek-hockey
- 7.4 Paiement des heures d'hiver supplémentaires

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de subvention au PAFILRS – volet 3
- 8.2 Tarification pour le camp de jour été 2020

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Support financier à l'Exposition agricole de Beauce pour demande dans le programme FARR

12. Période de questions

13. Clôture / ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-117 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2020-05-118 Il est proposé par madame Karine Champagne, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020

4. LÉGISLATION

4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 187-2020

2020-05-119 **Considérant** qu'un avis de motion du règlement 187-2020 a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 avril 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 7 avril 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 187-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement 187-2019 modifiant le règlement 184-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception.

4.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 189-2020

Monsieur Alain Carrier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 189-2020 sur le contrôle des animaux sera adopté lors d'une séance ultérieure ;

Monsieur Alain Carrier dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

5. FINANCES

5.1. COMPTE POUR APPROBATION

2020-05-120

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois d'avril 2020 au montant total de 192 292,20 \$ soient adoptés telles que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés :	32 416,05 \$
Factures payées :	124 331,07 \$
Factures à payer :	35 545,08 \$

5.2. RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES ANGES GARDIENS DE LA MUNICIPALITÉ – BUDGET DE 300,00 \$ EN BON D'ESSENCE

2020-05-121

Considérant que le conseil veut souligner le travail accompli par les personnes travaillant dans le domaine de la santé (anges gardiens) et demeurant à Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le conseil veut offrir un bon d'essence de 20,00 \$ aux 13 personnes ciblées

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 300,00 \$ pour offrir des bons d'essence aux travailleur(euse)s de la santé demeurant à Saint-Honoré-de-Shenley.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER À LA FIRME DOMTAR POUR TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE ROUTE DANS LE RANG 4 SUD

2020-05-122

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a des travaux d'entretien structurel à faire dans le rang 4 pour l'année 2020 ;

Considérant que la municipalité prévoit investir 20 000 \$ pour les travaux ;

Considérant que le transport lourd de la compagnie Domtar contribue à la détérioration du chemin ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil demande à la compagnie Domtar une contribution financière pour accompagner la Municipalité dans les travaux de réfection à effectuer dans le rang 4 Sud pour l'année 2020.

6.2. OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME WSP CANADA POUR LES PLANS ET DEVIS DU PROJET DE LA PHASE 2 D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 9

2020-05-123

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire préparer des plans et devis pour la deuxième phase de travaux d'amélioration de route dans le rang 9 ;

Considérant que firme WSP Canada est en mesure d'effectuer ce mandat, car elle a déjà préparé les études et plans pour la première phase des travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 ;

Considérant que la Municipalité désire avoir une soumission de la part de la firme WSP pour la préparation de plans préliminaires et études de coûts pour la phase 2 des travaux d'amélioration de la route du rang 9 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil demande la firme WSP proposition de soumission pour la préparation de plans préliminaires et études de coûts pour la phase 2 des travaux d'amélioration de la route du rang 9.

6.3. MANDAT À WSP CANADA POUR PRÉPARATION D'UN RAPPORT D'OPPORTUNITÉ POUR LE PROJET DE LA ROUTE 269 SUR 450 MÈTRES

2020-05-124

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a comme projet de faire réparer des infrastructures d'aqueduc et de réseau sanitaire sur un tronçon de 450 mètres sur la route 269 ;

Considérant que la Municipalité désire faire les travaux en partenariat avec le ministère des Transports considérant que la route relève de leur responsabilité ;

Considérant que la Municipalité désire bénéficier d'une analyse concernant l'opportunité de réaliser le projet ;

Considérant que la Municipalité a demandé à la firme WSP Canada de déposer une soumission pour la réalisation d'une étude d'opportunité et que celle-ci est en mesure d'effectuer la tâche pour un montant de 6 000,00 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme WSP Canada pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour la réalisation de travaux de réfection d'infrastructure d'aqueduc et de réseau sanitaire sur la route 269, et ce, au montant de 6 000,00 \$ plus taxes.

6.4. MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR EFFECTUER UNE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU PAVL-AIRRL POUR LE PROJET DE LA PHASE 2 D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 9

2020-05-125

Considérant le projet d'une phase deux de travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général pour déposer la demande d'aide financière dans le programme PAVL-AIRRL pour le projet de phase deux de travaux d'amélioration de la route du rang 9 ;

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents au projet.

6.5. MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR EFFECTUER UNE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE RECIM POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ENTREPÔT À ABRASIF

2020-05-126

Considérant que l'entrepôt d'abrasif de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est dans un état de dégradation avancé et un nouveau doit être bâti pour le remplacer ;

Considérant que la Municipalité est admissible au programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) ;

Considérant que la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le RÉCIM ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

Que la Municipalité Saint-Honoré-de-Shenley s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

Que la Municipalité Saint-Honoré-de-Shenley confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

6.6. SOUMISSION POUR LA RÉFECTION DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

2020-05-127

Considérant que la Municipalité a décidé de mettre à jour et refaire son site Web afin d'en faciliter son utilisation ;

Considérant qu'une soumission a été demandée à la firme UBÉO solution Web et que celle-ci est en mesure de réaliser la tâche pour un montant de 6 150,00 \$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme UBÉO solution Web pour la mise à jour du site Web de la Municipalité et ce, pour un montant de 6 150,00 \$ plus taxes.

6.7. RENOUELEMENT À LA MUTUELLE DE PRÉVENTION ACCISST

2020-05-128

Considérant que le renouvellement de contrat pour la mutuelle de prévention ACCISST doit être fait ;

Considérant que la Municipalité est satisfaite des services offerts par l'ACCISST et désirs poursuivre son adhésion à une mutuelle de prévention ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à renouveler son contrat avec la mutuelle de prévention ACCISST pour un montant de 1 000,00 \$ annuels.

6.8. OFFRE DE SERVICE DE L'ESCOUADE CANINE POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT PROVINCIAL ENCADRANT LES CHIENS

2020-05-129

Considérant que le 3 mars 2020 est entré en vigueur le Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens décrété par le Gouvernement du Québec ;

Considérant que la loi oblige les municipalités à mettre en place des mesures de contrôle pour les chiens ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a décidé de mettre en place des mesures de contrôle pour les chiens, mais également pour d'autres animaux de compagnie ;

Considérant que la loi permet à la Municipalité de conclure des ententes avec toute personne ou tout organisme pour l'autoriser à percevoir le coût des permis et pour voir à l'application du présent règlement lequel s'applique à l'ensemble du territoire sous sa juridiction.

Considérant que la Municipalité a demandé à l'Escouade Canine MRC 2017 de lui présenter une offre de service pour prendre en charge sa compétence sur l'application de la loi et les services animaliers pour l'année 2020 ;

Considérant que l'Escouade Canine MRC 2017 propose ses services pour un montant de 200,00 \$ par mois plus les revenus provenant des octroies de licences pour les chiens ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de l'Escouade Canine MRC 2017 et lui délègue sa compétence pour le contrôle des chiens et les services animaliers pour l'année 2020 ;

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents à l'entente.

6.9. RÉOLUTION POUR DÉBUTER LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RANG GRAND SHENLEY

2020-05-130

Considérant que la Municipalité doit effectuer des travaux de réfection structurelle dans la route du rang Grand Shenley ;

Considérant que le conseil veut aller de l'avant avec les travaux et que ceux-ci soient faits en régie interne ;

Considérant qu'il y a un montant de disponible de 98 258,34 \$ provenant d'un surplus non utilisé du règlement d'emprunt des travaux de réfection de la route du rang 6 Sud

Considérant que le surplus du rang 6 Sud peut être utilisé pour financer des travaux de même nature ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la réalisation des travaux de réfection structurelle dans la route du rang Grand Shenley pour un montant de 50 000,00 \$;

Que la Municipalité utilise le surplus du règlement d'emprunt des travaux de réfection de la route du rang 6 Sud pour assumer les coûts.

6.10. MANDAT À L'ARPENTEUR FRANCIS CARRIER POUR EFFECTUER LE PIQUETAGE DU RANG PETIT SHENLEY SECTEUR OUEST

2020-05-131

Considérant que la Municipalité veut effectuer des travaux de piquetage dans le rang Petit Shenley afin de délimiter l'emprise de la Municipalité le long de la route ;

Considérant que la firme Francis Carrier arpenteur-géomètre est en mesure d'effectuer la tâche ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme Francis Carrier arpenteur-géomètre afin d'effectuer des travaux de piquetage dans le rang Petit Shenley afin de délimiter l'emprise de la Municipalité le long de la route.

6.11. FACTURE POUR SERVICE D'INGÉNIERIE D'AQUABEC

2020-05-132

Considérant les services offerts par la firme d'ingénierie Aquabec pour la préparation d'un canevas de travail pour la réparation de la citerne municipale ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture J000691 de la firme Aquabec au montant de 1 500,00 \$ plus taxes pour services d'ingénierie.

7. PERSONNEL

7.1. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ POUR LES TRAVAUX PUBLICS

2020-05-133

Considérant que le service des travaux publics a besoin d'un employé

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée et que des candidats ont été rencontrés ;

Considérant que le responsable des travaux publics recommande, après analyse, l'embauche de monsieur Stéphane Brousseau ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Stéphane Brousseau comme employé des travaux publics sur une base intérimaire ;

Que monsieur Stéphane Brousseau sera en période d'évaluation selon le nombre d'heures délimité par la convention collective ;

Que le dossier de monsieur Stéphane Brousseau sera réévalué à la fin de la période d'évaluation délimitée par la convention collective.

7.2. MANDAT À MADAME KARINE CHAMPAGNE ET MONSIEUR CÉDRIC QUIRION COMME ÉLU(E)S RESPONSABLE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 9 – PHASE 2

2020-05-134

Considérant que la conseillère madame Karine Champagne et le conseiller monsieur Cédric Quirion ont démontré un intérêt concernant le dossier du projet d'amélioration de la route du rang 9 pour la phase 2

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la conseillère madame Karine Champagne et le conseiller, monsieur Cédric Quirion, comme élu(e)s responsables du dossier du projet d'amélioration de la route du rang 9 pour la phase 2.

7.3. MANDAT À MADAME KARINE CHAMPAGNE POUR LE PROJET DE DEK-HOCKEY

2020-05-135

Considérant la conseillère madame Karine Champagne a démontré un intérêt concernant le projet d'installation d'une surface pour le Deck-Hockey ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la conseillère madame Karine Champagne comme élue responsable du dossier du projet d'installation d'une surface de Dek-hockey.

7.4. PAIEMENT DES HEURES D'HIVER SUPPLÉMENTAIRES

2020-05-136 **Considérant** que selon la convention collective, les heures supplémentaires effectuées durant la période d'hiver doivent être payées à la fin de ladite période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement des heures d'hiver supplémentaires aux employés des travaux publics.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE DE SUBVENTION AU PAFILRS – VOLET 3

2020-05-137 **Considérant** que la responsable des sports, loisirs et cultures désire faire une demande de subvention dans le programme PALFIRS – volet 3 pour une activité de loisir et sportive ;

Considérant que le montant de la demande est de 755,00 \$ et que la Municipalité doit participer à un taux de 25 % ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture de faire une demande dans le PAFIR - volet 3 ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture soit autorisée à signer les documents inhérents à la demande.

8.2. TARIFICATION POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

2020-05-138 **Considérant** que la pandémie de COVID-19 oblige la Municipalité à revoir sa planification du camp de jour et que la période de celui-ci sera revue à la baisse ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture propose un ajustement des coûts de participation considérant la diminution de la période du camp et de jour ainsi que l'annulation des sorties prévues

Ajustement proposé :

- Inscription sans carte de membre passe de 150,00 \$ à 100,00 \$
- Inscription avec carte de membre passe de 127,50 \$ à 77,50 \$

- Aucun changement pour le prix à la journée ou le service de garde

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'ajustement des coûts proposé par la responsable des sports, loisirs et culture pour le camp de jour de la saison estivale 2020.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois d'avril 2020

11. AUTRES SUJETS

11.1. SUPPORT FINANCIER À L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE POUR DEMANDE DANS LE PROGRAMME FARR

2020-05-139

Considérant que les responsables de l'Exposition agricole de Beauce veulent faire une demande dans le programme FARR de la MRC pour la construction d'un pavillon agroalimentaire ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce demande à la Municipalité un support financier pour la réalisation du projet ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce contribue à l'offre d'activité à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et favorise, dans un même temps, son rayonnement ;

Considérant que les membres du conseil sont en accord avec le projet de l'Exposition agricole de Beauce ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie une aide de 10 000,00 \$ à l'Exposition agricole de Beauce pour la construction de son pavillon agroalimentaire ;

Que l'aide financier accordé par la Municipalité est conditionnel à ce que l'Exposition agricole de Beauce obtienne un support financier dans le programme FARR ;

Qu'afin de financer l'aide de la Municipalité, une ponction de 5 000,00 \$ sera faite dans le surplus et sera arrimée à un montant de 5 000,00 \$ pris au budget d'investissement.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2020-05-140

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 mai 2020.

Il est 21h30.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.